



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

CCAS

■ DIRECTION DE LA SOLIDARITE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

**du vendredi 24 novembre 2023
10h15 en salle des Commissions**

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 28 septembre 2023

ORDRE DU JOUR

- Point n°1 :** Décisions modificatives
- Point n°2 :** Convention annuelle avec le Département du Val-de-Marne relative au financement de la mission d'accompagnement social lié au logement du CCAS
- Point n°3 :** Autorisation donnée à Monsieur le Maire, Président du CCAS d'engager, liquider et mandater, pour l'exercice 2024 mais avant le vote du Budget primitif, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts au budget principal et aux budgets annexes du CCAS de l'exercice 2023
- Point n°4 :** Catégories, durées et modalités d'amortissement des biens au budget principal du CCAS
- Point n°5 :** Création d'un poste à temps non complet de médecin coordinateur de L'EHPAD
- Point n°6 :** Journée internationale des personnes handicapées – évènement du 7 décembre 2023
- Point n°7 :** Organisation des repas festifs dans les résidences autonomie et à l'EHPAD Joseph Guittard et fixation du taux de participation du CCAS au repas festif des résidence autonomie
- Point n°8 :** Convention de remboursement de fluides entre la Ville de Champigny-sur-Marne et le CCAS
- Point n°9 :** *Pour Information* – temps forts du CCAS pour fin 2023 et 1^{er} trimestre 2024
- Point n°10 :** *Pour Information* - Convention de partenariat entre le CCAS et l'UDAF 94 pour l'ouverture de permanences « Point Conseil Budget »
- Point n°11 :** *Pour information* - Suivi de la fin d'activité du service d'aide à domicile du CCAS